

Appel à contributions

Numéro spécial 2017, vol. 43(3) de la
Revue suisse de sociologie

Expansion du système de formation, partenariat et famille

Date de publication prévue : novembre 2017

Editeurs invités:

Rolf Becker (Université de Berne), rolf.becker@edu.unibe.ch

Ben Jann (Université de Berne), ben.jann@soz.unibe.ch

Eric Widmer (Université de Genève), eric.widmer@unige.ch

Date limite de soumission des propositions : 15 novembre 2015

En comparaison internationale, l'expansion du système de formation en Suisse a été modeste et peu dynamique. Cependant, des études longitudinales de cohortes montrent que, au cours des dernières décennies, la Suisse a plus que rattrapé son retard en matière de participation à la formation et d'acquisition de qualifications supérieures vis-à-vis d'autres pays. Au cours des générations successives, l'expansion du système de formation a conduit, d'une part, à un niveau de qualification qui n'avait encore jamais été aussi élevé au sein de la population suisse et, d'autre part, à un changement au niveau de l'inégalité sociale des possibilités de formation selon l'origine sociale, le contexte migratoire et le sexe. L'expansion du système de formation est allée de pair avec une transformation de la structure des professions et des classes. Par ailleurs, au cours de cette période, les processus démographiques liés aux familles ont fortement changé.

Les statistiques officielles sur l'expansion du système de formation depuis les années 1960 montrent que les taux de mariages ont baissé, que l'âge moyen au mariage a augmenté, que les taux de natalité ont diminué, que l'âge à la naissance du premier enfant s'est déplacé et que les taux de divorce ont augmenté de manière significative. Si l'on se base sur les parcours de vie, il est empiriquement prouvé dans d'autres sociétés que l'augmentation de

l'âge moyen du mariage et de l'âge à la naissance du premier enfant découle des cohortes de naissance qui sont successivement restées elles-mêmes dans le système de formation plus longtemps et qui, par conséquent, ont repoussé ces événements démographiques familiaux à un âge plus avancé. L'augmentation de l'emploi des femmes en raison de qualifications plus élevées des filles et des femmes a particulièrement contribué à ce développement. L'expansion du système de formation a également contribué à la baisse du nombre d'enfants dans la vie des femmes, étant donné que la vision individuelle de la famille et les exigences en matière de curriculum ont aussi évolué avec l'emploi des femmes. L'augmentation des exigences concernant le partenariat et le mariage a aussi conduit à davantage de divorces et de remariages ou à d'autres formes de cohabitation.

D'un point de vue théorique et empirique, mais aussi en comparaison internationale avec d'autres pays, on ne sait toujours pas si et dans quelle mesure ces changements structurels en Suisse sont attribuables à l'expansion du système de formation. De même, il y a des lacunes flagrantes dans la recherche des conséquences de l'expansion du système de formation sur les processus et les évolutions démographiques liés aux familles au cours de la période étudiée. Des questions restent ouvertes : L'expansion de l'éducation a-t-elle mené à une plus grande homogamie éducative et donc conduit à la fermeture sociale des marchés de partenariat et de mariage ? Les forums et les agences de rencontres ont-ils gagné en importance au fil de l'expansion du système de formation ? Quel sera l'impact de l'homogamie éducative croissante sur la socialisation et les chances d'éducation des générations suivantes ? Quel est l'impact potentiel du changement de l'éducation sur le développement de structures familiales alternatives (famille monoparentale, couples vivant ensemble séparément, couples de même sexe, etc.) ? La stabilité des partenariats et des mariages a-t-elle augmenté ou même diminué à la suite d'un niveau de qualification plus élevé ? Les naissances d'enfants sont-elles simplement repoussées ou la fécondité en soi et, par conséquent, les structures familiales évoluent-elles en raison de l'expansion du système de formation ? Comment l'augmentation du niveau de qualification a-t-il changé la manière dont les partenaires interagissent entre eux ou avec leurs enfants ? Les remariages augmentent-ils ? Les chances de trouver un nouveau partenaire après une séparation ou de se remarier après un divorce sont-elles de plus en plus dépendantes du niveau de formation du partenaire ? Quelles sont les différences entre la Suisse et d'autres pays en ce qui concerne ces relations et ces processus démographiques liés aux familles ?

Toutes ces questions nécessitent une réponse d'une perspective longitudinale dynamique des parcours de vie des cohortes de naissance successives. Étant donné que ces cohortes sont les piliers culturels de l'expansion du système de formation, elles sont aussi les acteurs des processus démographiques liés aux familles. Afin de répondre aux questions soulevées, il serait idéal d'avoir, pour la reconstruction empirique de cette évolution, des données continues sur différentes périodes afin de les analyser selon des méthodes d'analyse par panel et par événement. De cette manière, il serait possible de découvrir toutes les relations de causalité entre l'expansion du système de formation et l'évolution socio-structurelle du partenariat, du mariage, de la constitution de la famille, du divorce et du remariage, ainsi que ses conséquences pour la poursuite de l'expansion du système de formation. Ce numéro spécial vise à réunir des articles traitant de l'impact de l'expansion du système de formation sur les processus démographiques liés aux familles à l'aide d'outils méthodologiques modernes et de données longitudinales actuelles pour la Suisse. Les articles dans lesquels la Suisse sert de pays de référence pour des comparaisons internationales ou historiques sont particulièrement bienvenus.

*Les chercheurs et chercheuses intéressé-e-s sont invité-e-s à soumettre une proposition d'article à Rolf Becker (rolf.becker@edu.unibe.ch), **au plus tard le 15 novembre 2015**. La proposition d'article comprendra les informations suivantes :*

- *Nom et prénom, adresse courriel et affiliation de l'ensemble des auteur-e-s*
- *Titre de la contribution*
- *Résumé d'environ 450 mots plus une bibliographie indicative (sujet, objectif, perspective théorique, méthode, principaux /premiers résultats).*

Les éditeurs invités informeront les auteur-e-s de l'acceptation ou du refus de leur proposition jusqu'au 20 décembre 2015.

Les auteur-e-s dont la proposition aura été retenue seront invité-e-s à soumettre un article (max. 8'000 mots ou 50'000 caractères incluant les tables, figures et références bibliographiques). Le dépôt de la version définitive est fixé au 1^{er} juin 2016. Les articles seront soumis au processus d'évaluation anonyme habituel de la Revue suisse de sociologie. Les propositions ainsi que les articles peuvent être écrits en anglais, français ou allemand. Des informations supplémentaires sur la Revue Suisse de sociologie et la procédure de soumission sont accessibles à l'adresse www.sgs-sss.ch/sociojournal.

Pour toute question, contacter rolf.becker@edu.unibe.ch